

Le numérique : freins et leviers pour le pouvoir d'agir des EPLE

Toile de fond : crise sanitaire

1. Constat

Pouvoir d'agir des EPLE = potentialité d'action avec autonomie (réglementaire ou dans la pratique) - Comment on s'empare de la marge de manœuvre. Dimension psychosociologique. Comment on utilise les instances / concertation / capacité du chef d'établissement à en donner du pouvoir d'agir.

Par le numérique : on donne du pouvoir d'agir avec le numérique (communication, interaction).

Leviers :

- Le numérique a permis à l'école de continuer à fonctionner (par rapport à 15 ou 20 ans) : pouvoir continuer à fonctionner.
- Formation à distance s'est développée énormément (RUN) - Rendez-vous des Usages Numériques
- Des choses se sont mis en place : établissements, académiques, institution (DANE).
- Accélération
- Beaucoup d'innovation pédagogique /
- Plus d'accompagnement des élèves /
- Les instances ont continué à fonctionner.
- Conseils de classe
- Hybridation

Freins :

- équipement (matériel, connexion) - conditions matérielles /
- Démarrage beaucoup trop rapide. Emballement du début : autorégulation nécessaire
- Outils institutionnels fonctionnent mal / ne sont pas adaptés
- Manque de formation de certains profs (LP par exemple) --> certains profs s'y sont mis grâce à la crise.
- Ordinateurs --> un outil sur lequel former les élèves. Apprentissage nécessaire.
- Chahut virtuel
- Maintenance / Entretien /

Globalement : a permis la continuité et même de faire autrement.

Lien moins fort avec l'institution mais plus de bienveillance - initiatives locales

2. Les conditions pour que le numérique se développe

- Il faut des moyens (de l'argent)
- Il faut de l'homogénéisation mais pas normalisation - Homogénéité : intra établissement - ENT : inter-établissement.
- Il faut une régulation : Télétravail : l'organiser / Ne pas couper mais réguler
- Accompagnement / formation des acteurs -->
- Maintenance - Etat / collectivités

3. Quelles propositions formuler et retenir ?

- Actualiser le projet d'établissement pour intégrer le numérique et son usage
- Faire des établissements un tiers lieu où l'élève vient avec ou sans son équipement en dehors ses heures de cours pour lui permettre de travailler sereinement
- Dans les établissements, dédier un quota d'heures (2 heures par an et par discipline) d'enseignement issu de chaque discipline à la formation numérique des élèves
- L'accompagnement personnalisé doit être un lieu et un temps de l'accompagnement à la formation au numérique
- Dans le cadre d'une continuité pédagogique efficace et sereine et afin d'homogénéiser les pratiques, mettre en place une chartre des modalités d'utilisation des outils numériques (Quels outils ? Pour quoi faire ? Place de l'hybridation...)
- Créer un corps de technicien de maintenance informatique au sein de l'éducation nationale.
- Renforcer la formation à l'usage du numérique dans formation initiale et dans la formation continue de tous les personnels.
- Mettre en place une aide à l'équipement pour les enseignants tous les 5 ans
- Penser l'architecture des salles et l'aménagement des salles et des locaux en lien l'usage des outils numériques
- Faire des propositions sur des univers informatiques qui soient compatibles avec la logique scolaire.

